

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Saison 2011/2012

La Minute Papillon vous propose différents cours et stages.  
Ce sera l'occasion pour certains de faire ses premiers pas vers la voie de l'acteur, pour d'autres d'aborder la pratique et l'expérimentation théâtrale d'une manière différente. Nous vous assurons un suivi de qualité, une pédagogie qui a fait ses preuves et l'investissement réel et passionné de l'équipe d'encadrement.

Ce formulaire doit nous être renvoyé par courrier à l'adresse suivante :

**La Minute Papillon**  
**8 rue Finkmatt 67000 Strasbourg**

|                  |                               |          |         |               |
|------------------|-------------------------------|----------|---------|---------------|
| Photo (actuelle) | Nom:                          |          |         |               |
|                  | Prénom                        |          |         |               |
|                  | Date de naissance             |          |         |               |
|                  | Adresse                       |          |         |               |
|                  |                               |          |         |               |
|                  | Code postal:                  |          |         |               |
|                  | Ville:                        |          |         |               |
|                  | Téléphone:                    |          |         |               |
|                  | Mail:                         |          |         |               |
|                  | Profession/Etudes             |          |         |               |
|                  | Société/Etablissement         |          |         |               |
|                  |                               |          |         |               |
|                  | Niveau                        | Débutant | Amateur | Professionnel |
|                  | Cocher la case correspondante |          |         |               |

|  |   |              |         |                 |
|--|---|--------------|---------|-----------------|
|  | ACTOR'S TRAINING/<br>Coaching bien-être,<br>expression & lâcher-<br>prise | Jour         | Horaire | Semestre/Année  |
|  |   |              |         |                 |
|  | LES COURS<br>THEÂTRE/ La voie de<br>l'acteur                              | Jour         | Horaire | Semestre/Année  |
|  |   |              |         |                 |
|  | ATELIER ECRITURE/<br>Jeu de Plumes  | Jour         | Horaire | 7 ou 21 séances |
|  |   |              |         |                 |
|  | ATELIER ECRITURE/<br>Les Ecritures Nomades                                | Jour         | Horaire | 7 ou 21 séances |
|  |   |              |         |                 |
|  | STAGE THEÂTRE/<br>Le Propos du Corps                                      | Date choisie |         |                 |
|  |   |              |         |                 |
|  | STAGE THEÂTRE<br>ECRITURE/<br>L'Imagination Créatrice                     | Date choisie |         |                 |
|  |   |              |         |                 |

| SAISON 2011-2012  |                  |           |               |           |             |           |                     |                     |                      |
|---|------------------|-----------|---------------|-----------|-------------|-----------|---------------------|---------------------|----------------------|
|   | ACTOR'S TRAINING |           | COURS THEÂTRE |           | LE STUDIO   |           | ATELIERS ECRITURE   |                     | STAGE                |
|   | Tarif plein      | Réduction | Tarif plein   | Réduction | Tarif plein | Réduction | Tarif plein         | Réduction           |                      |
| A l'année   | 360 €            | 320 €     | 530 €         | 480 €     | 570 €       | 520 €     | 21 séances<br>250 € | 21 séances<br>190 € | Tarif plein<br>123 € |
| Au semestre   | 230 €            | 210 €     | 360 €         | 320 €     |             |           | 7 séances<br>90 €   | 7 séances<br>70 €   | Tarif réduit 83 €    |
| Adhésion à La Minute Papillon saison 2011-2012/ 15 €  |                  |           |               |           |             |           |                     |                     |                      |
| Réduction: demandeurs d'emploi / étudiants de moins de 26 ans (sur présentation d'un justificatif en cours de validité) |                  |           |               |           |             |           |                     |                     |                      |

## **LES COURS/**

Selon les conditions générales ci-jointes, je règle la somme de  Euros :

Un chèque d'un montant de 15 Euros correspondant au montant de l'adhésion à l'ordre de La Minute Papillon pour la saison 2011/2012.

Un chèque correspondant au montant du cours choisi de  Euros, correspondant aux tarifications ci-dessus. *Possibilité de régler en 3 chèques maximum. Le premier versement est encaissé à réception. Les autres chèques sont encaissés au début des mois suivant l'inscription.*

Tarif réduit : Les tarifs réduits concerne les demandeurs d'emploi / étudiants de moins de 26 ans (sur présentation d'un justificatif en cours de validité)

### **Veillez nous joindre une copie d'un justificatif en cours de validité pour le tarif réduit :**

- Carte étudiant ou attestation d'un établissement d'enseignement.
- Attestation de situation du mois en cours pour les demandeurs d'emploi : attestation Pôle Emploi.

## **LES STAGES/**

Le participant ou son représentant règle par chèque le montant de sa formation comme suit :

- Un chèque d'un montant de 15 Euros correspondant au montant de l'adhésion à l'ordre de La Minute Papillon pour la saison 2011/2012.
- Un chèque d'arrhes d'un montant de 30 Euros (il sera crédité à réception et permet de valider sa place, non remboursable).
- Un chèque correspondant au tarif du stage (moins les arrhes).

Tarif réduit : voir ci-dessus.

Pour toute question, contactez nous.

Tel : **03 88 34 25 36**

Mail : **contact@laminutepapillon.com**

Fait à

Le

(Nom et prénom, signature, précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Vous trouverez ci-joint les conditions générales de participation. En remplissant cette inscription, vous déclarez avoir pris l'entière connaissance de ce document et en accepter les conditions. La signature de ce document valant pour acceptation.

# **CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS DE LA MINUTE PAPILLON- SAISON 2011/2012**

## **1-Procédure d'inscription.**

Le formulaire d'inscription doit nous parvenir dûment rempli, signé par le participant ou son représentant, accompagné d'un ou plusieurs chèques dont la somme totale correspond au tarif fixé par La Minute Papillon.

L'ensemble des pièces demandées doit être fourni avec le formulaire d'inscription. Aucune inscription ne sera traitée si le dossier n'est pas complet avant le début de la formation.

Pour que l'inscription soit validée, les règlements sont à effectuer dès l'inscription et avant le premier jour des formations.

Des permanences sont ouvertes pour valider votre inscription.

## **2-Adhésion à La Minute Papillon**

L'adhésion à La Minute Papillon est obligatoire pour participer aux formations. La carte de membre est individuelle et annuelle, celle-ci vous donne le titre de « membre usager » et est valable pour la saison en cours (1<sup>er</sup> septembre 2011 au 31 août 2012).

## **3-Interruption de la formation.**

En cas d'arrêt de la formation (annulation de cours ou de stage) dû à La Minute Papillon, les participants sont remboursés au prorata des heures manquées.

En cas d'abandon de l'atelier par le participant, sauf cas de force majeure dûment reconnue, l'intégralité du versement reste à la charge de celui-ci.

L'abandon d'une formation en cours pour raison autre que médicale ne pourra donner lieu à aucune rupture du dit engagement et l'ensemble du règlement sera dû en totalité.

Dans le cadre d'un cas de force majeure dûment reconnu, le participant ou son représentant se verra remboursé l'intégralité des heures de formation qu'il n'aura pas pu suivre.

Nota Bene : Un cas de force majeure dûment reconnu est défini comme suit : impossibilité physique de pratiquer l'activité reconnue par un professionnel de la santé (médecin, chirurgien, etc.) Le participant devra alors fournir à La Minute Papillon une attestation datée au jour de l'interruption de la formation et couvrant la période d'absence à ladite formation.

## **4-Rattrapage**

Les cours sont assurés à partir de six participants présents. Dans le cas spécifique où un cours doit être annulé faute de participant, l'élève pourra rattraper sa séance dans un autre créneau de la même activité, selon les places disponibles et dans un délai de 3 semaines suivant ledit cours, en accord avec La Minute Papillon.

En cas d'absence du participant à la formation dû à une raison autre que cas de force majeure dûment reconnu, aucun rattrapage ne pourra avoir lieu. Les rattrapages ne peuvent s'effectuer que sur la saison en cours.

## **5-En cas de différend**

En s'inscrivant à un atelier de La Minute Papillon, le participant s'engage à respecter les consignes données par le/la pédagogue : écoute, ponctualité, respect de l'individu, respect du groupe, engagement dans le travail.

La Minute Papillon, Centre de formation et de recherche théâtrale 8 rue Finkmatt 67000 Strasbourg

Si cet engagement n'était pas respecté, le/la pédagogue se réserve le droit d'interrompre la formation du participant sur le champ. Le participant ou son représentant se verra remboursé l'intégralité des heures de formation qu'il n'aura pas pu suivre.

Si un différend entre les deux parties ne peut se régler à l'amiable, seul le tribunal de Strasbourg est compétent pour régler le litige.

## **6-Accident**

La Minute Papillon n'est pas responsable des accidents éventuels qui peuvent survenir pendant les formations. Chaque participant doit avoir une assurance responsabilité civile couvrant les risques et dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes et aux installations dans le cadre de la formation.

## **7-Présence à la formation**

Chaque participant s'engage à un investissement personnel. En cas d'absence, le participant s'engage à informer l'intervenant(e) dans les plus brefs délais. Au bout de 4 séances non justifiées par le participant, La Minute Papillon se réserve le droit d'interrompre sa formation, sans remboursement possible de ladite formation.

## **8-Ponctualité**

Les participants sont tenus d'être présents à l'heure fixée par la formation aussi nous vous demandons de vous présenter entre 1/2 heure et 1/4 d'heure avant le début de votre formation.

Après le début du cours, aucun participant ne sera admis à rejoindre la formation. Auquel cas, il ne sera procédé à aucun rattrapage ni remboursement.

## **9-Vol d'effets et documents personnels**

La Minute Papillon n'est pas responsable des vols qui peuvent avoir lieu dans ses locaux. Il est vivement recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur et de faire preuve de vigilance.

## **10-Mineurs**

Les personnes majeures suivent ces formations sous leur pleine et entière responsabilité. Les mineurs sous celle de leur tuteur légal.

## **11-Tenue vestimentaire**

Le participant doit venir avec une tenue sobre et décente, souple pour permettre le Mouvement, de couleur sombre et unie -pieds nus ou chaussons à semelle souple.

## **12-Engagement**

L'inscription à une formation à La Minute Papillon vaut acceptation de ces conditions générales de participation.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

En signant ce contrat «conditions générales de participation » vous déclarez en avoir pris l'entière connaissance.

**Autorisation de reproduction et de représentation de  
Photographies 2011/2012**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
demeurant, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

autorise La Minute Papillon à me photographier, durant la validité de mon adhésion à celle-ci, et à utiliser mon image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise La Minute Papillon à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées par La Minute Papillon dans le cadre de sa communication internet et sur support papier.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, objets de la présente, dans tous support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Élection de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ en deux exemplaires et de bonne foi.

Signature :

### **Liste des pièces à fournir/**

- **Photo d'identité**
- **Attestation d'assurance civile en cours de validité** (fourni par votre assurance, votre banque ...)
- **Copie d'un justificatif en cours de validité pour les tarifs réduits :**
  - Carte étudiant (pour les moins de 26 ans).
  - Attestation de situation datant de moins de 30 jours pour les demandeurs d'emploi (pôle emploi).

### **Liste de matériel nécessaire à l'activité/**

Pour les cours Actors Training/Les cours théâtre La voie de l'Acteur/Les stages :

- Vêtements souples de couleur noire unie.
- Pieds nus dans la salle (ou grosses chaussettes/chaussons de danse souples).
- Un cahier/stylos
- Petit miroir de poche
- Mouchoirs en papier
- Prévoir de l'eau/ Serviette
- Elastique ou autre pour s'attacher les cheveux (si besoin)

Pour les ateliers écriture:

- Un cahier/stylos